

R/TP. 118P



LOUIS DURIEU



LE

# PROLÉTARIAT JUIF

## En Algérie



Extrait du numéro 173 de la *Revue Socialiste*



Bibliothèque Maison de l'Orient



129609

PARIS

LIBRAIRIE DE LA REVUE SOCIALISTE

78, Passage Choiseul, 78

1899

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

1950

R/TP 118P

LOUIS DURIEU



LE

# PROLÉTARIAT JUIF

## En Algérie

Extrait du numéro 173 de la *Revue Socialiste*

PARIS

LIBRAIRIE DE LA *REVUE SOCIALISTE*

78, Passage Choiseul, 78

1899



# LE PROLÉTARIAT JUIF

## EN ALGÉRIE

---

Pour la masse d'ignorants qu'intoxique chaque jour la presse nationaliste, il est encore entendu que tous les Juifs sont des usuriers et des richards. On se dispense, il est vrai, de le prouver. Mais il suffit de raconter souvent une histoire fictive pour en venir à croire, même de bonne foi, qu'elle est vraie ; de plus, on ne démontre pas les axiomes. Il va sans dire qu'on ne fait aucune exception pour l'Algérie : le Juif algérien est un Gobseck cousu d'or qui s'est emparé de toutes les terres par le mécanisme de la vente à réméré, qui égorge le colon et dépouille l'Arabe. Il est le maître du commerce, l'arbitre des affaires, le corrupteur des scrutins politiques. Ainsi on vient de découvrir à Oran une bande de faux-monnayeurs ayant jeté dans la circulation la bagatelle de trente millions de pièces fausses, bande formée d'Espagnols naturalisés ou non, d'employés de banque et d'administration, tous aussi bons cléricaux que purs antisémites : c'est, au dire d'un journal comptant parmi ses collaborateurs M. Firmin Faure, « par la faute des Juifs, qui se sont emparés de toutes les branches du commerce. Il devient ainsi difficile de distinguer ce qui est réputé honnête de ce qui tombe sous les coups des lois ».

Pour joindre la théorie à l'exemple, le journal du député antijuif d'Oran ajoute ces réflexions édifiantes : « Cette affaire de fausse monnaie promet de devenir fameuse, puisqu'on feuilleterait en vain les annales judiciaires pour en trouver une semblable... Il est assez difficile de déterminer jusqu'à quel point les inculpés sont coupables devant leur conscience. Ils n'ont en somme causé de dommage direct à personne. Ils se sont livrés à des opérations commerciales... Pour moi je me sens rempli d'indulgence pour ces inconscients qui, malgré

leur culpabilité personnelle et le peu de sympathie qu'ils m'inspirent, se trouvent... victimes du système juif qui a étouffé chez nous tout ce qui faisait autrefois de la France le peuple loyal et chevaleresque » (1).

La Légende est tellement vivace qu'un ex-procureur général d'Alger, devenu ensuite, en qualité d'ancien député opportuniste, conseiller à la Cour de Paris, et qui devrait connaître l'Algérie, incriminait récemment la « ploutocratie juive » dans une parlotte qui s'est intitulée : Société d'études algériennes. Si dur qu'il soit à enlever, il faut pourtant que le chiendent cède aux efforts du travailleur obstiné : chiffres en main, à la suite d'une enquête laborieusement menée sur place dans l'Algérie tout entière, nous allons étudier la situation réelle du Juif algérien. Comme le triomphe du parti cubain, dont M. Drumont est le chef et l'inspirateur, a eu pour conséquence essentielle de réduire à l'extrême indigence les prolétaires colporteurs, petits commerçants, tous victimes de l'antisémitisme, il importe d'étudier d'abord leur situation. Si l'on en recherchait les causes, il serait facile de voir que cette agitation cosmopolito-cléricale n'est qu'une persécution organisée contre un prolétariat faible, au profit d'un groupe de capitalistes étrangers et de politiciens aux abois, servis par un ramassis de gens sans aveu. L'analyse du phénomène antisémite algérien isolerait trois éléments essentiels : 1° une coalition de boutiquiers dont la cupidité impatiente recourt au boycottage du concurrent; 2° l'ambition forcenée de politiciens à l'appétit desquels le régime politique algérien promet de copieuses satisfactions; 3° la présence dans les grandes villes d'une tourbe spéciale et relativement très nombreuse, gens de tous pays qui ne peuvent se désigner que par un mot local : *ouled plaça* (gens de la place).

Mais nous ne voulons point aujourd'hui étudier et décomposer le système de forces dont les Juifs d'Algérie sont victimes. Il ne s'agit que de déterminer l'état exact d'un corps social en souffrance.

## I

Comment peut-on encore parler de ploutocratie quand il suffit, même au touriste le plus pressé, de parcourir rapidement les quartiers juifs des plus grandes villes d'Algérie pour avoir sous les yeux le spectacle de la plus inconcevable misère? On se demande même, en songeant à cette solidarité juive si souvent invoquée contre les Israélites

(1) L'*Oranie*, organe du parti anti-juif, n° du 13 avril 1899.

et dont on aperçoit ici l'inanité, comment les gros Juifs de France ont pu laisser, depuis soixante-dix ans, subsister et s'étaler sous la lumière crue d'un soleil implacable le spectacle écœurant d'une indigence aussi horrible. Imaginez des milliers de malheureux parqués au fond de ruelles tortueuses dans des bouges de trois mètres carrés aux murs crépis d'ocre jaunâtre et dont la porte aux battements vermoulus est souvent la seule ouverture donnant d'ailleurs sur une cour intérieure, étroite, sombre et nauséabonde. Sur le patio, quand vous pénétrez dans cette cave, apparaissent en loques voyantes, pieds nus, un enfant dans les bras, les cheveux cachés sous un mouchoir sombre, des femmes au teint terreux, aux chairs tombantes, à l'aspect craintif, dont le regard curieux et triste dit toutes les terreurs et toutes les misères. Dans la ruelle que traverse un ruisseau fangeux, auprès de monceaux d'ordures que les municipalités antisémites laissent à dessein s'accumuler, piaillent presque nus des enfants rachitiques et scrofuleux pendant que d'autres de cinq à six ans, chemise en loque et pantalon déchiré pour tout costume, poursuivent le passant pour mendier un sou, vendre des allumettes ou cirer les bottines.

A Constantine, sur 1,249 ménages (1) israélites, on en trouve 23 qui habitent une maison en totalité, 877 qui n'occupent qu'une seule chambre dans des maisons à plusieurs locataires. Parmi ces derniers, 717 occupent une seule chambre recevant le jour par la porte

---

(1) Le dénombrement officiel signale à Constantine 3,023 Israélites. En réalité, il y en a 6,952. On voit une fois de plus la confiance que méritent les statistiques algériennes dont le caractère fictif a été démonstrativement établi dans le livre de M. Lenormand (p. 50-58, sur *Le Péril Étranger*) et dont il a été question ici-même (mars 1899). Il est intéressant et typique de décrire sommairement la méthode employée en Algérie pour dresser les statistiques : en pays arabe on les fait à vue de nez, dans les communes de plein exercice on y trouve une nouvelle occasion de faire un petit fourbi. Les municipalités distribuent la besogne à leurs agents électoraux de la dernière catégorie ; ceux-ci opèrent surtout dans les estaminets. Quand les feuilles sont fabriquées on leur fait subir une petite élaboration spéciale. Par exemple, à Oran, pour faire hausser la quote-part qui revient à la commune dans la distribution de l'octroi de mer, on a transformé un nombre considérable d'Arabes et de Marocains en Européens. A Constantine, où la passion antisémite prime tout et au risque de créer dans la caisse municipale un déficit considérable, on a dénombré parmi les indigènes sujets français tous les Israélites que le caprice d'une commission municipale avait radiés des listes électorales en conformité de la fameuse circulaire Cambon. De cette manière le recensement officiel porte 3,023 Israélites, il y en a en réalité 6,952, dont 3,323 hommes et 3,629 femmes. Ces détails jettent sur l'esprit public algérien un jour curieux ; les politiciens en sont arrivés à tout corrompre et on en est venu en Algérie, depuis 1895 notamment, jusqu'à sophistication des chiffres eux-mêmes. Quand on soumet à un administrateur ou à un sociologue une statistique officielle, la première chose qu'il doit faire, s'il ne veut être ni dupe ni complice, c'est d'en rétablir par lui-même et sur place tous les éléments. Le jour où on voudra mettre fin à ce scandale, il faudra procéder à une large épuration administrative, et il sera nécessaire d'y arriver bientôt si on veut avoir, sur une colonie qui coûte plus de cent millions par an, au moins des renseignements précis.

seulement; comme chaque ménage pauvre comprend en moyenne 6 personnes, on peut fixer à 2 mètr. carrés cinquante la superficie occupée par personne.

A Oran, où, en comparaison avec les gourbis de Constantine, les prolétaires israélites habitent des palais, il faut reconnaître qu'il y a dans le ghetto, deux ou trois rues qui méritent ce nom, le reste n'est qu'un réseau de ruelles infectes où s'ouvrent des caves noires, sortes de boyaux conduisant à des cubes jaunâtres aux parois graisseuses et où 400 ménages sur 1,960 occupent une superficie de 3 mètr. carrés 50 par personne.

A Tlemcen, qui reste l'agglomération juive par excellence en Algérie, il faut compter au moins 500 ménages occupant une seule chambre, dans de vieilles maisons à un étage avec cour sans ciel ouvert. Autour de ce corridor, ordinairement blanchi à la chaux ou peint en rouge chaque vendredi soir, s'ouvre le compartiment réservé à chaque locataire; la cour sert de cuisine.

Le tableau que traçait en 1846 l'abbé Bargès est aussi vrai qu'à l'époque où il fut écrit: « Les rues du quartier juif, à l'Ouest, ont généralement leurs maisons coupées en deux par des alignements, maisons basses et obscures, dans lesquelles on descend comme dans une cave, par un escalier de plusieurs marches; des murs lézardés ou tombant en ruine, sont tapissés extérieurement de bouse de vache et percés de deux ou trois trous en guise de fenêtres; ajoutez à ce tableau de longs passages couverts, où, pour marcher, il faut ôter son chapeau et se courber, si l'on ne veut pas se rompre la tête contre les poutres et les solives des maisons superposées. »

## II

Ces descriptions, si fidèles qu'elles soient puisqu'elles sont pour ainsi dire photographiées, ne donnent pourtant qu'une vue superficielle et tout extérieure sur le prolétariat juif en Algérie. Pour en avoir une idée plus exacte il faut recourir à l'analyse sincère des faits. Cette enquête, l'administration n'a jamais su la faire, et l'ignorance systématique où l'on a laissé la Métropole favorisait trop bien les visées de l'antisémitisme pour que celui-ci réclamât une étude sérieuse de la question. Malheureusement pour lui, l'erreur, si durable qu'elle soit, n'est jamais éternelle et voici des chiffres qui vont fournir le décompte exact de la ploutocratie juive en Algérie.

Donnons d'abord une vue générale de la situation telle qu'elle se présente prise *in globo* dans chaque département.

TABLEAU I  
LE PROLÉTARIAT JUIF EN ALGÉRIE

FPOPULATION ISRAËLÏTE	NOMBRE DE MÉNAGES	MÉNAGES SANS ENFANTS	MÉNAGES AVEC PLUS DE 5 ENFANTS	MÉNAGES OCCUPANT UNE SEULE CHAMBRE	REÇEVANT LE JOUR PAR LA PORTE SEULEMENT	SUPERFICIE MOYENNE PAR PERSONNE	COLONISATEURS	JOURNÉE MOYENNE D'UN COLONISATEUR	DOMESTIQUES HOMMES	GAGÉS MENSUELS MOYENS	DOMESTIQUES FEMMES	GAGÉS MENSUELS MOYENS	OUVRIERS	OUVRIÈRES	TOTAL DES PROLÉTAIRES	PERSONNES A LEUR CHARGE	POPULATION PROLÉTARIENNE GLOBAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
<i>Département d'Oran</i>																	
22.022 (1)	5.991	637	1.001	2.344	1.220	2,545 <sup>mq</sup>	501	1,77	114	42,66	777	14,87	2.910	692	4.994	14.982	19.976
<i>Département d'Alger</i>																	
17.092 (2)	3.513	231	495	1.143	601	2 <sup>mq</sup>	243	1,50	91	35, »	378	16,50	1.477	947	3.187	9.561	12.748
<i>Département de Constantine</i>																	
13.922 (3)	2.628	409	437	1.486	902	2,9 <sup>mq</sup>	203	1,50	135	24, »	449	15,60	1.435	382	2.604	8.332	10.936
TOTAUX GÉNÉRAUX																	
53.036	12.132	1.277	1.933	4.973	2.723	2,181 <sup>mq</sup>	947	1,59	340	30,55	1.604	15,62	5.822	2.021	10.785	32.875	43.660
<p>(1) Les chiffres bien qu'officiels sont sensiblement exacts.  (2) Pour le département d'Alger, les chiffres s'appliquent seulement aux communes d'Alger, Aumale, Berrouaghia, Blidah, Bouffarik, Bou-Saada, Coléa, Laghouat, Djelfa, Marengo, Médéah, Miliana, Orleansville. Restent 19 centres où la statistique officielle signale un total de 826 Israélites : ne les ayant pas visités, nous les avons exclus de notre enquête par crainte d'erreur.  (3) Le chiffre officiel et fictif est 10,649. Le dénombrement de 1891 antérieur au tripatouillage cambonien donnait le total de 12,875.</p>																	

En ne tenant compte ni des employés de commerce ni de la foule des petits épiciers (gros commerçants exploitant une boutique de 5 mètres carrés, achalandés d'un stock varié de 200 francs de marchandises) et pour classer uniquement les colporteurs et ouvriers manuels, on voit, à la lecture du tableau précédent, que sur une population totale de 53,000 individus il y a 41,284 prolétaires : voilà une ploutocratie singulièrement redoutable et d'un ordre vraiment original ! La même ploutocratie compte 6,284 ouvriers et colporteurs et 1,963 ouvrières. Or, en se reportant aux données fournies par la statistique générale (dénombrement de 1891), on trouve pour la colonie tout entière, en comptant Arabes, étrangers, Français et naturalisés, 28,387 ouvriers, des industries textile, extractive, métallurgique, des objets en métal, du cuir, du bois, du bâtiment, de l'éclairage, de l'ameublement, de l'habillement et de la toilette, de l'alimentation, de luxe, de l'État, des industries céramiques et relatives aux sciences, lettres et arts sur une population de 4,077,273 individus. On y relève dans les mêmes conditions 7,833 ouvrières. Sans doute il y a en Algérie 237,510 ouvriers agricoles ; mais il n'en reste pas moins que la classe ouvrière est de beaucoup, proportionnellement au reste de la population, plus nombreuse chez les Israélites que dans toutes les autres catégories d'habitants. Les patrons et employeurs de tous genres dominent ailleurs que chez eux, et, s'il y a une ploutocratie, sûrement elle n'est pas là. On voit en même temps combien il est faux de soutenir que l'Israélite algérien est paresseux, qu'il fuit le travail, n'exerce aucun métier manuel et dépense toute son activité dans les métiers parasitaires. Il serait difficile au contraire de trouver une population où le travail manuel soit plus en honneur, et rien n'est plus conforme aux traditions bibliques, aux usages anciens du peuple juif et à ses doctrines philosophiques. Dans toute l'antiquité un seul philosophe a fait l'éloge du travail manuel et a fait ressortir la dignité du travail et du travailleur, — c'est Philon le Juif. Une seule loi a prescrit le paiement intégral et quotidien du salarié, c'est la loi de Moïse. S'il n'y a pas d'ouvriers juifs travaillant la terre c'est pour les mêmes motifs, — très nettement exposés ici même, — qui expliquent le même phénomène en France ; les Turcs, comme nos évêques et nos gentilshommes, avaient parqué le Juif dans les villes et lui avaient imposé des métiers déterminés.

## III

Quelle est maintenant la situation de ces prolétaires dont nous venons d'indiquer le nombre ? Pour répondre précisément à cette

question il faut connaître d'abord le détail des métiers exercés par l'ouvrier israélite.

TABLEAU II

MÉTIER S EXERCÉS ET NOMBRE D'OUVRIERS JUIFS PAR MÉTIERS

NUMÉROS	MÉTIER S	NOMBRE D'OUVRIERS OCCUPÉS			TOTALS	SALAIRE BRUT MOYEN	CHÔMAGE MOYEN
		Alger	Constantine	Oran			
1	2	3	4	5	6	7	
1	Armuriers .....	»	1	»	1	2,50	Chômage de 3 à 6 mois par an
2	Bijoutiers.....	92	176	81	349	3, »	
3	Bouchers.....	28	16	37	81	2,50	
4	Boulangers.....	4	9	19	32	3, »	
5	Bourelliers .....	»	1	»	1	2,50	
6	Brodeurs .....	»	»	1	1	2, »	
7	Cafetiers (garçons)....	23	9	16	48	2,25	
8	Camionneurs.....	»	»	12	12	1,50	
9	Cardeurs .....	5	3	1	9	2, »	
10	Chaisiers .....	»	7	21	28	2,25	
11	Cantonniers.....	»	2	»	2	2, »	
12	Charpentiers .....	»	»	1	1	4, »	
13	Charretiers .....	»	»	111	111	3,10	
14	Chaudronniers .....	»	»	9	9	2, »	
15	Chauffeurs.....	»	5	»	5	3, »	
16	Cigariers .....	»	10	121	131	3,10	
17	Cochers .....	28	»	96	124	3, »	
18	Coiffeurs (garçons)....	»	17	8	25	3,50	
19	Cordonniers.....	276	312	242	730	2,50	
20	Coupeurs de tabacs ...	32	6	15	53	3, »	
21	Cribleurs.....	»	1	»	1	2, »	
22	Cuisiniers et marchands de beignets .....	25	11	15	51	2, »	
23	Distillateurs.....	»	»	3	3	2,50	
24	Ébénistes.....	»	1	7	8	4, »	
25	Ferblantiers.....	76	53	49	178	2, »	
26	Fondeurs .....	»	1	»	1	2, »	
27	Forgerons .....	1	3	20	24	2,50	
28	Fossoyeurs.....	6	4	4	14	3, »	
29	Foudriers.....	»	»	1	1	2, »	
	<i>A reporter.....</i>	596	648	890	2.034		

NUMÉROS	MÉTIERS	NOMBRE D'OUVRIERS OCCUPÉS			TOTAUX	SALAIRE BRUT MOYEN	CHÔMAGE MOYEN
		Alger	Constantine	Oran			
	1	2	3	4	5	6	7
	<i>Report</i> .....	596	648	890	2.034		
30	Fripiers .....	52	31	47	130	1,50	
31	Graveurs .....	25	1	8	34	3, »	
32	Horlogers.....	16	»	»	16	3, »	
33	Journaliers.....	135	90	146	371	2, »	
34	Lampistes .....	»	»	1	1	1,25	
35	Maçons.....	33	»	18	51	3,50	
36	Marbriers.....	»	»	1	1	3,50	
37	Matelassiers.....	»	19	10	29	1,50	
38	Menuisiers.....	10	20	72	102	2,75	
39	Mesureurs de grains...	»	1	»	1	2, »	
40	Meuniers .....	3	2	»	5	3, »	
41	Musiciens.....	14	8	10	42	3, »	
42	Ouvriers sur bois.....	41	»	»	41	3, »	
43	Passementiers.....	50	16	»	66	3, »	
44	Pâtisseries (garçons)...	»	»	1	1	1,25	
45	Peintres en bâtiments..	»	50	20	70	3, »	
46	Photographes.....	»	»	3	3	2, »	
47	Poissonniers.....	»	»	2	2	2, »	
48	Portefaix .....	42	25	83	150	1,25	
49	Postillons.....	»	»	2	2	»	
50	Raccommodeurs des sacs.	»	50	»	50	1,50	
51	Savetiers .....	»	27	47	74	1,75	
52	Selliers.....	»	10	»	10	2,50	
53	Tailleurs .....	100	303	151	554	2,25	
54	Tailleurs de pierre ....	»	2	»	2	2, »	
55	Tanneurs.....	»	»	45	45	4, »	
56	Tapissiers.....	»	4	6	10	3, »	
57	Teinturiers.....	1	34	4	39	2, »	
58	Tonneliers.....	»	»	12	12	1,50	
59	Typographes.....	3	2	29	34	3,75	
60	Vitriers.....	»	»	9	9	1,25	
		1.121	1.343	1.618	4.082	2,61	

Chômage de 3 à 6 mois par an

Un simple coup d'œil jete sur le tableau n° II permet de voir que des 60 professions exercées par les ouvriers israélites indigènes aucune pour ainsi dire ne sort des tout petits métiers, des plus misérables,

de ceux qui ne nourrissent pas leur homme et que le plus ignorant est à même de faire. Comment en serait-il autrement ? Les bienfaits de la loi sur l'instruction obligatoire et laïque ne s'étendent encore qu'à une faible partie du prolétariat juif : en thèse générale toutes les femmes domestiques et ouvrières âgées de plus de vingt ans sont illettrées. Il faut compter une proportion de 31 % d'ouvriers illettrés. Dans ces conditions aucune profession exigeant un peu de savoir ne leur est accessible. On le voit encore très bien par le tableau suivant consacré aux ouvrières juives :

TABLEAU III

MÉTIERS EXERCÉS ET NOMBRE D'OUVRIÈRES JUIVES PAR MÉTIER

NUMÉROS	MÉTIERS	NOMBRE D'OUVRIÈRES OCCUPÉES			TOTAUX	SALAIRE BRUT MOYEN
		Alger	Constantine	Oran		
	1	2	3	4	5	6
1	Blousières pour Arabes . . . . .	»	»	428	428	0,63
2	Brodeuses . . . . .	30	2	»	32	2, »
3	Brodeuses or . . . . .	»	»	50	50	0,50
4	Cigarières . . . . .	407	44	68	519	2, »
5	Coiffeuses . . . . .	»	1	»	1	», »
6	Couturières en journées . . . . .	334	326	139	801	1,10
7	Modistes . . . . .	120	3	6	128	2,50
8	Ouvrières en burnous . . . . .	30	»	»	30	1,25
9	Passementières . . . . .	»	6	»	6	», »
10	Tisseuses . . . . .	26	»	»	26	1,50
11	Teinturières . . . . .	»	»	1	1	0,75
		947	382	692	2.021	1,36

A cette première difficulté, il faut ajouter celles qui viennent du milieu où vivent ces pauvres gens ! Bien qu'étant dans leur pays et même les plus anciens habitants, ils y sont traités en étrangers ou plutôt en ennemis. Il leur est pour ainsi dire impossible d'entrer en apprentissage chez un patron chrétien : quand celui-ci, par un acte d'initiative aussi rare que courageux, consent à recevoir gratuitement un apprenti juif, les ouvriers étrangers, qui constituent l'immense majorité du personnel, font subir de telles persécutions au pauvre garçon, que celui-ci est contraint de quitter la place.

Citons deux exemples typiques ! Grâce à l'appui d'une société d'assistance par le travail et au libéralisme du patron, un apprenti juif avait pu rester pendant trois ans en qualité d'appareilleur dans l'atelier d'une compagnie d'éclairage par le gaz. Un autre, dans les mêmes conditions, avait fait son apprentissage en qualité de mécanicien dans une usine. Tous deux étaient arrivés à force de travail et de bonne conduite à gagner vers dix-neuf ans un salaire honorable qu'ils consacraient en grande partie à l'entretien de leur mère et de leurs frères. On les a martyrisés à tel point qu'ils ont dû quitter l'atelier et même l'Algérie pour exercer en France le métier qu'ils étaient parvenus à apprendre à force de résignation et de souffrances. Ainsi l'ignorance, où le maintenait l'incurie de la loi, l'intolérance des patrons, la barbarie des ouvriers étrangers, condamnent le prolétaire juif aux métiers les plus pénibles et les plus misérables. On a maintes fois décrit l'existence du colporteur ou tributier (voir tableau n° I) qui, muni de sa pacotille achetée à crédit aux commerçants de la ville voisine, chemine sous le soleil impitoyable par les pistes arabes pour aller offrir quelque rouennerie voyante à l'indigène dont il connaît la langue et les goûts.

Harassé de fatigue, intimidé par l'aboïement des chiens, les cris des enfants, le ricanement des hommes, insulté par quelques mauvais gars qui savent qu'aujourd'hui on peut impunément piller le Juif, son ballot sur les épaules, la tête à peine protégée par une mauvaise casquette, la chemise de couleur voyante sous la veste entr'ouverte, petit de taille et généralement faible, il arrive enfin devant une tente où sont étalés à l'ombre les gros personnages de la tribu. Après de nombreux marchandages et d'interminables palabres avec les femmes auxquelles on va montrer les échantillons, une affaire est enfin conclue ; il ramasse quelques francs ; il entrevoit son pain, si toutefois on ne lui vole pas son argent. Après quatre ou cinq jours de cette affreuse existence, au cours de laquelle il a souvent couché à la belle étoile et toujours bu de l'eau, il rentre le vendredi au pauvre logis où l'attendent anxieusement la femme hâve et décharnée, les enfants malingres et mal vêtus qui vont à l'école comme tous ceux de leur génération. Il rapporte de six à quinze francs. Ce ploutocrate est véritablement un ennemi public : Mort aux Juifs ! n'est-ce pas, Monsieur Drumont ?

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que les autres professions, en apparence plus sédentaires et moins pénibles, ressemblent aux métiers similaires de la métropole : le tailleur juif, accroupi au fond d'une sombre échope, sur une longue table de bois, taille des gandouras, des serouals, les vestons chamarrés que portent ses coreligionnaires restés fidèles à l'ancien costume, « les vieux turbans » ; il est durement exploité par un patron qui travaille avec lui et plus que lui pour une

clientèle difficile et avare. L'Arabe et le vieux turban ne délient pas facilement la bourse aux douros.

Les ouvriers bijoutiers partent par groupes de quatre ou cinq avec une pacotille que le patron leur a confiée ou bien emportant un kilo d'argent à vendre ou à échanger contre du bétail. Pendant cinq et six mois ils vivent sous la tente : au retour, ils rapportent 100 à 150 francs, qui, déduction faite des frais, laissent à chacun d'eux une somme dérisoire, si infime que nous ne pouvons croire les témoins qui s'accordent pourtant à l'estimer à quinze francs. En tout état de cause, ils reviennent ayant contracté des fièvres qui les minent, les déciment, et dont il est facile de constater les effets ; nous en avons jugé *de visu*.

Les ouvrières, pour un gain moyen de 1 franc par jour pendant six mois de l'année, cousent des burnous ou des serouals dans des conditions d'hygiène déplorables : parfois, pour que la servitude soit complète, il leur faut se livrer à l'employeur arabe pour conserver le droit au travail. Les couturières en journée sont les plus heureuses avec les cigarières, qui paient, il est vrai, le bonheur de gagner 2 francs par jour en respirant la nicotine, en tournant et mouillant des cigarettes au prix des pires promiscuités où les Espagnoles leur donnent des leçons de prostitution dont elles commencent à trop bien profiter. Et nous laissons de côté les domestiques, plus de 1,600 esclaves corvéables nuit et jour à raison de 15 francs par mois ! Généralement couvertes de loques, marchant pieds nus, déformées dès l'âge de treize ans par les travaux les plus pénibles, uniquement capables, il est vrai, de faire les plus gros ouvrages, elles sont comme l'incarnation de l'esclavage sous ses traits les plus affreux. Nous en avons vu à qui nous donnions par politesse soixante ans ; elles en avaient vingt-cinq.

#### IV

A qui tous ces malheureux peuvent-ils donc porter ombrage ? Si l'on institue des ligues en Algérie, c'est évidemment pour instruire, libérer, secourir cette plèbe dont la misère déshonore notre prétendue civilisation : c'est tout le contraire, on se ligue pour les écraser davantage. Il paraît qu'ils représentent « l'ennemi commun ». Des Français ? Évidemment non. Le Français n'est pas et n'a pas besoin d'être sayetier, colporteur, marchand de beignets, bijoutier en anneaux arabes. Par conséquent, l'ouvrier juif ne concurrence pas l'ouvrier français : faute d'instruction générale et professionnelle, il est incapable de le concurrencer, et par contre, les tailleurs et cordonniers israélites sont réduits au chômage presque total par la confection française. Le ferblantier



français n'a rien à craindre du ferblantier israélite, qui découpe de vieilles boîtes à pétrole pour en faire d'affreux ustensiles.

Le typographe juif, qui parle toujours un peu sabir, n'exécute qu'un travail inférieur, et dans les autres corps de métier le Français ne rencontre aucun Juif pour le concurrencer.

Mais le Juif et le Français ont tous deux le même ennemi, aussi redoutable par le nombre que par la solidarité, protégé par l'administration et les patrons, envahissant peu à peu et continuellement toutes les professions, — l'ouvrier étranger. M. Lenormand (1) a prouvé avec chiffres et documents à l'appui « qu'en Algérie plus que partout ailleurs les exotiques sont nuisibles à la classe laborieuse. L'invasion est totale. Dans les mines on ne compte pas le dixième d'ouvriers français. Dans les industries de transport l'ouvrier étranger envahit tous les postes inférieurs... Depuis le commis qui vend jusqu'au balayeur qui nettoie, depuis l'architecte qui construit jusqu'au manoeuvre qui gâche du plâtre, depuis le médecin qui ordonne jusqu'à l'infirmier qui exécute; dans les mairies antijuives et sur les chantiers, dans les bureaux et sur les quais, partout c'est l'accent étranger qui résonne, c'est l'étranger qui travaille pendant que le Français chôme... Les femmes espagnoles et italiennes ont accaparé tous les ouvrages pénibles dans les industries des tabacs, de l'alimentation et de l'habillement. Les menuisiers, presque tous les ouvriers forgerons et gaziers, les relieurs, beaucoup de typographes, presque tous les ouvriers corroyeurs, horticulteurs, pépiniéristes, meuniers, peintres en voitures sont étrangers — et presque toujours ils ont du travail. » L'équivoque dont profita naguère l'antisémitisme algérien se dissipe maintenant : en entendant protester contre l'invasion étrangère l'ouvrier français espérait qu'on allait le protéger contre ceux qui avilissent les salaires, accaparent tout le travail et se font donner ensuite sous forme d'assistance et d'hospitalisation beaucoup plus que ne demandait pour un travail bien fait le Français évincé. Les Français comprennent maintenant qu'en promettant de chasser l'étranger c'est eux qu'on visait. Ils ont été les dupes du parti cubain, et comme toute faute a sa sanction ils vont en être les victimes. Le boycottage s'exerce dans les petits métiers contre le prolétaire juif dont il faut supprimer la concurrence gênante pour les cigarières espagnoles, les ferblantiers, les savetiers, tailleurs exotiques ainsi que pour les bijoutiers ou couseurs arabes : ainsi s'explique l'antisémitisme fervent des anthropomobiles que gagne une fièvre de cheval dès qu'apparaît la voiture de M. Régis. Mais il faut aussi chasser de tous les chantiers et de tous les ateliers l'ouvrier français qui travaille mieux, qui fait du bon, qui a du goût, et on lui applique le

---

(1) J. Lenormand. Questions algériennes : *Le Péril étranger*, pages 204-223.

boycottage qui a si bien réussi contre le miséreux juif. Dans sa lutte contre le prolétariat israélite l'antisémitisme algérien n'est inspiré que par une aveugle cupidité. Il ne peut se réclamer ni d'une idée nationale puisque il tend à remplacer l'indigène par l'étranger, ni d'une idée humanitaire puisqu'il aggrave encore la situation d'un prolétariat misérable.

Va-t-on justifier les cris de haine et les mesures de proscription en prétendant que la classe ouvrière juive est un danger pour l'ordre public ? Qu'il y ait dans cette foule de malheureux un certain nombre d'individus volontairement oisifs et vivant du vice, personne ne le conteste. La statistique judiciaire révèle par exemple en dix ans pour l'arrondissement de Constantine, 105 condamnations pour ivresse, coups et blessures, outrages aux agents et rébellion, 2 condamnations pour abandon d'enfant, une pour outrage à la pudeur, une pour excitation à la débauche. En 1894, la cour d'assises du même lieu a prononcé une condamnation pour attentat à la pudeur et une autre, en 1885, pour avortement (1).

On trouve quelques Juifs exploiters de jeux de hasard, croupiers ; dans les départements d'Alger et de Constantine un nombre appréciable de prostituées. Le Juif prolétaire est ordinairement buveur de mahia : la misère explique ces habitudes alcooliques ; mais en général son goût pour l'anisette ne tourne pas à la passion et les condamnations pour ivresse restent exceptionnelles. Ces tares communes à tous les prolétaires et imputables en grande partie à l'organisation sociale n'atteignent que la minorité : pris en bloc, les prolétaires Juifs d'Algérie offrent une moralité moyenne bien supérieure à celle de la tourbe exotique pour laquelle le parti cubain veut conquérir la colonie. Parmi eux, le célibataire est une exception ; tandis que la moyenne générale des familles comptant cinq enfants vivants atteint 7 à 6 % elle est chez les Israélites voisine de 17 %. Les métiers interlopes, sauf de très rares exceptions, ne sont jamais exercés par le prolétaire juif comme le prouvent les 60 professions (voir tableau n° II) où l'on retrouve sa présence. Il vit en famille, soutient la plupart du temps ses vieux parents et chez lui ne boit que de l'eau ; la femme est généralement souveraine en tout ce qui touche le gouvernement domestique ; la misère la condamne à de rudes travaux. Joint au mariage précoce, aux nombreux enfants et

(1) Nous choisissons à dessein Constantine, la ville sainte de l'antisémitisme. De 1887 à 1895, la cour d'assises a prononcé contre des Juifs 4 condamnations pour faux, 2 pour banqueroute frauduleuse, 5 (dont 2 femmes) pour vol qualifié, 3 pour banqueroute, une pour attentat à la pudeur, une pour avortement. En dix ans, de 1887 à 1897, le tribunal correctionnel du même lieu a prononcé contre des Juifs 155 condamnations dont 73 à l'amende seulement. Il faudrait compter dans le même espace de temps par milliers les condamnations prononcées contre les Arabes et contre les Européens.

à une existence de prisonnière dans un logis insalubre au milieu d'un ghetto, ils la vieillissent avant l'âge, mais, sauf d'infimes exceptions, elle n'est pas malheureuse en ménage.

Enfin le prolétaire juif travaille avec une persévérance que rien ne rebute : il a de rudes concurrences à soutenir.

Nous avons dit plus haut tous les obstacles et toutes les rebuffades que rencontre le colporteur : au point de vue économique il entre, comme le bijoutier, en lutte avec le Kabyle dont les procédés commerciaux méritent d'être connus. Celui-ci se rend dans les douars pour y vendre à crédit des tissus. Il prélève un bénéfice de 100 à 150 %. Sur ses livres paraphés par l'autorité, le plus petit commerçant kabyle ou mozabite porte un chiffre minimum de 12 à 15,000 fr. de crédit. A cette vente à la petite semaine, il joint l'usure dans des conditions curieuses.

Voici sa façon de procéder : il prête 100 francs majorés de 200 francs d'intérêt pour trois mois. A l'échéance, si l'Arabe ne peut payer, les 200 francs d'intérêt prennent la place du capital. Le renouvellement du billet se fait pour 300 francs payables dans trois autres mois avec le même intérêt, de sorte qu'au bout de six mois le prix initial de 100 s'est transformé en une créance de 900 francs.

Pour se faire payer, le Kabyle se rend à dos de mulet chez ses clients une fois par mois. Il surveille leur situation et, à l'époque de la récolte, arrive, accompagné de deux ou trois acolytes, chez le débiteur qui l'héberge lui et ses compagnons, entretient leurs montures jusqu'au jour du départ qui ne se produit généralement pas avant que le paiement n'ait été effectué. Si le débiteur oppose quelque résistance, les garnisiers et le créancier usent au besoin de la force pour se faire payer.

Le Mozabite et le Kabyle, en vendant de la marchandise, tournent la loi corannique : d'après eux, celle-ci n'interdit que le prêt en numéraire, par conséquent le législateur leur défend seulement de vendre du métal contre une quantité supérieure du même métal. Et ils ont naturellement trouvé des chefs religieux qui autorisent et justifient cette escobarde. Leur conscience une fois à l'abri et quand l'Arabe ne veut pas de marchandises, le Kabyle use alors d'un expédient qui est vraiment curieux. *Il vend le billet de banque* à un prix qui atteint couramment le double et le triple de sa valeur payable à l'échéance en numéraire, et le taux usuraire s'élève parfois jusqu'à 800 % ! Il est évident d'après cela que l'usure est la lèpre de l'Algérie, qu'elle est exercée par les Juifs et notamment par le colporteur, le ferblantier, le save-tier, le fripier et autres ploutocrates qui gagnent pendant six mois de l'année 2 francs par jour.

On ne peut pas non plus reprocher au prolétaire juif sa rapacité : on voit ce qu'il gagne (tableau II, colonne 6).

D'autre part, sauf dans quelques rares localités où il vit encore à la manière arabe, par exemple à M'sila et à Soukaras, il porte le costume européen, parle français ou du moins celui qu'il a entendu à la caserne et qu'il répète avec une candeur comique. Il est bon et fidèle soldat, malgré les persécutions indignes dont il est victime, persécutions qui vont parfois jusqu'au crime. Électeur, il ne suit plus, comme on le prétend, le mot d'ordre des consistoires : la lecture des journaux, la diffusion de l'instruction, les reproches qu'il a subis de ce chef et qu'il a fini par comprendre ont produit leur effet. Il n'y a plus « d'autres moutons » que les vieux turbans et les indigents que les consistoires font voter : encore sont-ils moins exigeants que les Espagnols d'Oran ou les Italiens de Mers-el-Kébir. Un vieux turban juif va au scrutin pour trois francs, un Italien ne se dérange pas à moins de dix francs. L'immense majorité a désormais conscience de sa dignité et de ses droits : le prolétaire juif a toujours été républicain, il est devenu socialiste ; mais faute de candidat socialiste, il a été réduit à voter pour ceux dont le programme faisait la plus large part aux idées d'égalité et de justice sociale.

D'ailleurs son influence sur le résultat des scrutins a été singulièrement exagérée par les antisémites qui, sur ce point comme sur tous les autres, ont mis en avant des chiffres fictifs. La population juive algérienne reste stationnaire : de 43,182 en 1886 elle passe à 47,564 en 1891 et à 48,763 (1) en 1896. L'accroissement est donc insensible, tandis que l'élément étranger grandit dans des proportions énormes. En effet, de 1872 à 1891 elle a passé de 115,516 individus à 236,218. En même temps la population française d'origine a doublé et en fin de compte sur 89,915 électeurs, il y a seulement 7,739 Israélites soit 8,65 0/0.

On se demande comment ces 9 électeurs, dont 6 au moins sont des prolétaires ou des indigents, pourraient corrompre ou influencer leurs 91 concitoyens, et pourtant les antisémites ne cessent pas de répéter que ces électeurs juifs, qui ne représentent ni le nombre ni l'influence, menacent d'entraîner l'Algérie à sa perte et d'empoisonner à sa source ce noble et pur patriotisme qui inspire les nationalistes. Il est vrai que les prolétaires juifs, dont ils ont vainement sollicité les voix, ont refusé de voter pour eux.

Aux persécutions de tout genre dont il est victime et qui viennent encore aggraver sa misère, il aurait pu répondre par la violence : il se contente de souffrir davantage, comme le prouve la statistique de l'indigence.

---

(1) Nous citons ici le chiffre officiel pour rendre logique la comparaison avec les données de 1886 et de 1891. (Voir le détail du point que nous traitons ici, Lenormand, ouvrage cité, pages 228-246 et pages 393-394.)

## V

La misère est affreuse et jusqu'à présent on peut dire que l'antisémitisme a eu surtout pour résultat de réduire à un dénûment indescriptible des milliers de prolétaires. Comme toujours, les gens riches ou aisés ont peu ou point souffert; ou bien ils se contentent de vivre entre eux et chez eux en attendant que l'orage passe, ou bien ils ont quitté l'Algérie pour aller dépenser ailleurs leurs rentes qui leur sont régulièrement envoyées. Les plus timorés ont vendu leurs immeubles, que les étrangers ont accaparés à des prix très avantageux. Mais les prolétaires sont restés attachés au sol; les uns ont été brutalement chassés des ateliers où ils travaillaient ou mis dans l'impossibilité d'exercer leur métier. La crise a réduit les autres au chômage.

Étant données la multiplicité et la longueur des fêtes juives dont les superstitions locales augmentent encore assez souvent la durée, l'ouvrier israélite chôme normalement une centaine de jours par an, car il ne travaille guère non plus en temps de fête civile. Les troubles antisémites ont presque doublé partout la durée du chômage normal, d'où il suit que les uns n'ont pas d'ouvrage du tout et que les autres, les privilégiés, les occupés, gagnent à peine assez pour ne pas mourir de faim. Le tableau suivant se passe de commentaires.

TABLEAU IV  
LES INDIGENTS JUIFS EN ALGÉRIE

POPULATION ISRAËLITE	NOMBRE DE MÉNAGES	MÉNAGES INDIGENTS	MÉNAGES A UNE SEULE CHAMBRE	RECEVANT LE JOUR PAR LA FORTE SEULEMENT	MÉNAGES SECOURS	NOMBRE DES SECOURS	SECOURS HERDOMADAIRE	TOTAL DES INDIGENTS
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Département d'Oran</i>								
22.022	5.991	2.749	2.344	1.220	1.152	4.523	2, »	10.751
<i>Département d'Alger</i>								
17.092	3.513	1.799	1.143	601	504	1.750	2, »	6.133
<i>Département de Constantine</i>								
13.922	2.628	1.769	1.486	902	616	2.786	1,50	7.974
53.036	12.132	6.317	4.973	2.723	2.272	9.059	1,83	24.878

De ce total on peut détacher quelques détails : à Constantine, sur 1,249 ménages, on en compte 208 aisés, en considérant comme tels ceux où l'on peut dépenser un franc par jour et par personne. Il y a 1,016 ménages d'une indigence extrême, 364 seulement sont secourus, 717 ont pour logis un bouge recevant le jour par la porte seulement; les privilégiés, c'est-à-dire ceux qui sont assistés, reçoivent en moyenne 2 francs par semaine, les autres sont réduits à la mendicité. Dans les petites localités, l'indigence est encore plus affreuse; il n'y a pas de caisse commune et les indigents vont quêter de porte en porte. Le vendredi on voit leurs lamentables théories s'étaler en groupes loqueteux et serpenter de maison en maison; l'un reçoit quelque argent, l'autre un peu de pâte, et on se demande par quel miracle ils pourront vivre jusqu'au vendredi suivant. A Jemmapes, une chambre de quatre mètres carrés est occupée par huit personnes, une autre de même superficie par cinq, une autre de trois mètres carrés par deux personnes; ces malheureux couchent le plus souvent dans la rue, surtout en été. A M'sila on trouve d'horribles gourbis; à Biskra, sur 26 ménages, 16 occupent une seule chambre, dont 5 reçoivent le jour par la porte seulement; un ménage est secouru, il reçoit un kilo de pain par jour.

La communauté est dans la misère la plus complète. Il va sans dire que tous les indigents, sauf rarissimes exceptions, ne reçoivent de secours que de leurs coreligionnaires; tandis que les étrangers, soustraits à presque toutes les charges et causes de troubles et de dangers perpétuels, absorbent 80 % des crédits de secours, les Israélites, qui sont eux-mêmes pauvres (voir tableau n° I), doivent assurer seuls l'assistance des indigents. « A Oran, par exemple, les Israélites payent 87,926 fr. 71 d'impôt foncier, 60,678 fr. 80 de taxes municipales, et, comme on l'a dit un peu plus haut, leurs taxes de patentes sont considérables. Eh bien, en 1888, sur 2,388 individus secourus à Oran, il y a 125 Israélites, 200 Français et 1,920 Espagnols. En 1889 et 1890, on compte 135 et 130 Israélites secourus pour 195 et 210 Français catholiques, contre 1,915 et 1,910 Espagnols.

« Si l'on se reporte maintenant à la statistique générale, on vérifiera le même fait : le nombre d'Israélites secourus aux frais communs est dérisoire, surtout quand on se rappelle qu'il s'agit d'une population pauvre de près de 50,000 âmes; le nombre des étrangers secourus est exorbitant... Il va sans dire que la proportion croît et embellit à mesure que l'influence du parti français se fait mieux sentir... De 1894 à 1896, on a admis dans les hôpitaux algériens 1,822 Israélites contre 25,250 étrangers, et aucune convention diplomatique n'assure à nos nationaux la réciprocité » (1).

---

(1) Lenormand. *Péril Étranger*, pages 361 à 364.

Pendant la même période, on a secouru 2,142 Juifs indigènes, 8,759 Italiens, 4,409 Anglo-Maltaï, etc.

On laisse ainsi totalement à la charge des consistoires ou des particuliers, qui font preuve de la plus louable humanité, des centaines de malheureux dont l'indigence dépasse l'imagination. Ils sont réduits pour vivre aux métiers les plus imprévus, auprès desquels celui de ramasseur de bouts de cigares est une profession libérale. Ouvreur de portières, éboueur, cireur de souliers, commissionnaire, marchand de papier à cigarette, de photographies innombrables, d'allumettes, camelot et surtout mendiant, l'indigent juif est livré à toutes les tentations de la misère et à toutes les promiscuités du ruisseau.

Déjà surchargés d'impôts auxquels s'ajoutent toutes les taxes de charité, ses coreligionnaires, sans se laisser décourager par l'énormité de la tâche qui leur incombe, ont créé des sociétés de secours, des caisses spéciales de bienfaisance et d'inhumation et surtout des associations d'assistance par le travail. L'une, à Alger, a rendu de grands services; l'autre, à Oran, entretient annuellement une cinquantaine de pupilles. Après leur avoir fourni un habillement, elle les place en apprentissage, sert aux parents un secours hebdomadaire d'un franc, fait suivre par les enfants les cours d'adultes et de dessin chaque soir, et des cours de gymnastique le dimanche. La société « La Jeunesse » a reçu en Sorbonne une médaille d'argent à elle votée par la Société centrale d'assistance par le travail.

Mais que peuvent ces efforts, si louables qu'ils soient, alors qu'indépendamment des 413 ménages secourus par le consistoire local, il en est 250 autres qui restent sans assistance, faute de ressources et mille autres qui se trouvent dans un état voisin de la misère? La pitié la plus élémentaire devrait pousser les plus indifférents à seconder l'initiative des braves gens qui, dans l'intérêt du bien public et de l'humanité, essaient de lutter contre cet affreux paupérisme. Veut-on savoir comment le conseil municipal antijuif d'Oran a encouragé l'œuvre humanitaire et démocratique entreprise par la Société « La Jeunesse »? En lui refusant non pas une subvention, elle n'en demandait pas, mais l'exonération de la taxe locative pour le bureau où se font inscrire et où passent l'inspection les pupilles de la Société : il s'agissait de 40 francs.

## VI

Il va sans dire que cet exemple de barbarie n'est malheureusement pas unique en son genre. Pour donner une idée exacte de l'état lamentable où se trouve plongé le prolétariat juif algérien, il faut

maintenant faire un tableau rapide des persécutions qui l'accablent. La misère et le chômage, conséquence des troubles antisémites, ont produit l'indigence que nous venons de constater : il semblait qu'à notre époque du moins, on ne pouvait guère aller plus loin. Les antijuifs ont prouvé le contraire en organisant contre ces indigents, pour en faire de véritables martyrs, une persécution si odieuse qu'on ne pourrait pas croire les récits des témoins les plus autorisés si l'on n'avait par soi-même constaté le traitement qu'on inflige à tous ces malheureux. A leurs enfants on ferme l'école; quand on ne peut les en chasser, on leur refuse les fournitures scolaires et on exclut les parents des invitations à la distribution des prix. A leurs femmes, on prodigue les avanies, les injures sans nom et même les coups. A leurs malades, dont quelques-uns seulement, on vient de le voir, se hasardent à implorer des secours, on refuse les médicaments et l'hospitalisation. A Aïn-Beïda, la commune a supprimé médicaments et visites médicales aux indigents israélites. A Oran, on a forcé un médecin municipal israélite à donner sa démission. A Alger, les malades n'osent même pas se rendre aux consultations gratuites de la mairie. A Constantine, l'employé qui délivre les bons des médicaments a ordre de mettre immédiatement à la porte les indigents israélites; on essaie même de leur interdire l'entrée des bureaux de l'état-civil. On supprime au gardien du cimetière, un vieillard de soixante-dix ans, une indemnité mensuelle de 25 francs qui lui était allouée depuis plus de vingt ans; on a même refusé d'interner une pauvre folle qui croupit dans un bouge où elle est la terreur des siens et du voisinage. La commune de Batna refuse tout secours aux Israélites, y compris l'hospitalisation. Celle d'Oran rejette un simple avis favorable à donner en vue d'une bourse à accorder par l'Etat à un jeune élève du lycée, le premier de sa classe, fils d'un *facteur des postes* qui compte cinq ans de service militaire comme engagé volontaire dans l'infanterie de marine, dont il est sorti avec le grade de sergent et dix-sept ans de service dans l'administration. A Aïn-Beïda, un père de huit enfants, chaouch à la mairie, est révoqué : il a quinze ans de service. Un ancien agent de police, collecteur du marché depuis dix ans, est renvoyé et réduit à l'indigence. A Tébessa, la municipalité a révoqué deux cantonniers dont l'un compte neuf ans de service, l'autre est père de cinq filles; le tambour de ville, employé depuis trente ans, et la concierge de l'école en fonctions depuis deux ans. A Oran, l'architecte communal a l'ordre de ne fournir ni drapeaux, ni lampions, le jour du 14 juillet, au groupe scolaire habituellement fréquenté par les enfants israélites. On ne peut même pas laisser les morts dormir en repos et on demande la fermeture du cimetière et l'exhumation des « charognes » qu'il contient.

Restent ceux qui ne sont pas encore totalement indigents ; il faut leur enlever le peu de travail qui les fait vivre et dans les journaux du parti on trouve tous les jours les plus écœurantes dénonciations et excitations. Un jour on dénonce les marchands de poisson juifs, le lendemain le colporteur juif qui passe à la Chiffa, les « ouvriers juifs employés par un tel, un fondeur qui travaille chez un autre ». On descend jusqu'à dénoncer de malheureuses couturières et même les bonnes. « Nous signalons M. X... qui a pour bonne une juive du nom d'Ouzilou. » Un pauvre garde-magasin n'échappe pas aux délations, tous les employés des industries de transport sont chassés sur les ordres donnés par le parti. A Oran, un journal local signale par leurs noms et leurs numéros les trente-huit cochers de fiacre israélites et conclut dans les termes suivants : « Afin de ne point oublier tous ces braves sidis, nous recommandons aux Français et aux *Espagnols* de découper cette petite collection et de la coller dans leur carnet de poche ou dans leur portefeuille. » A Alger, la municipalité prétend obliger les cochers de fiacre juifs à stationner dans un lieu déterminé. Quant aux colporteurs, après avoir exigé d'eux le paiement de droit de place, on les arrête et on confisque leurs marchandises. On refuse tout emplacement aux marchands forains israélites et, sur telle affiche annonçant la fête du village, se lit l'inscription suivante contresignée par le comité organisateur : « On ne répond pas de la tête des Juifs. » A l'heure actuelle, à part quelques rares citoyens qui font preuve d'un courage civique particulièrement louable, tous les employeurs refusent volontairement ou non d'occuper le prolétariat juif. Jamais n'a été organisé boycottage plus injuste dans ses causes, plus brutal dans ses moyens, plus inhumain dans ses résultats.

Pourtant il y a mieux encore. Quand on ne peut plus chasser le malheureux prolétaire juif des ateliers où il gagnait sa vie, l'insulter dans les promenades et jardins, où il allait parfois avec ses petits respirer un peu d'air pur, quand le malheureux se tient coi dans son ghetto au milieu de ses coreligionnaires dont quelques-uns, plus favorisés, l'occupent par pitié, alors, par un raffinement de méchanceté, on trouve encore les moyens de l'outrager et d'insulter à sa misère et à sa faiblesse.

Voici la dernière facétie inventée par deux employés du premier bureau de la mairie d'Oran, dont l'un a passé en correctionnelle sous la prévention d'avoir coopéré au pillage d'une boutique israélite en mai 1897. Un ouvrier juif, Siboul Jacob, se présente à l'Hôtel-de-Ville en vue d'être renseigné sur les formalités à remplir pour envoyer à l'Exposition de 1900 trois pièces d'une rare originalité. Il expose l'objet de sa visite aux employés qui laissent répondre à leur place un individu présent et qui fait des cours de peinture à la mairie. « Reviens à

trois heures, » dit le peintre municipal en montrant la porte à l'ouvrier. Le pauvre diable, habitué en pareil lieu à ce tutoiement de bonne compagnie qu'on se garderait bien d'employer à l'égard d'un repris de justice espagnol, est de retour à trois heures précises. On lui remet un pli à l'adresse suivante : « M. X... président du Comité à l'Exposition de 1900. » Notre homme s'empresse de se rendre chez le « président »; après deux visites infructueuses et s'apercevant que le dit président est dentiste, il soupçonne quelque mauvaise farce. Il brise l'enveloppe et en retire le billet suivant, écrit dans le plus pur style antijuif algérien : « Foutez-lui un grand coup dans le trou de balle, à ce sale Youpin. »

Voilà comment, dans une mairie française, à la fin du dix-neuvième siècle, des employés, payés par tous les contribuables, laissent traiter un citoyen Français du culte israélite sans avoir à craindre même une réprimande de la part du bon ami de Drumont, qui est provisoirement le maire de la ville d'Oran : tel maître, tels valets.

Mais quel peut bien être maintenant l'état d'âme de ce pauvre bijoutier juif en présence d'outrages aussi grossiers et aussi absurdes? Pendant des jours et des nuits il avait travaillé à son chef-d'œuvre, se privant de tout, se refusant même une sortie. Absorbé par son travail, il avait amoureusement ciselé sa pièce d'orfèvrerie, — il la voyait déjà dans ses imaginations de grand enfant, exposée aux regards des visiteurs, remarquée peut-être à cette Exposition, à cette fête du travail et de la paix où la France convie l'humanité tout entière. Et le pauvre artisan, du fond de son bouge aux murs jaunis et au plafond si bas, apercevait, rayonnant dans la grande lumière de l'ensemble, ses argenteries finement ciselées. Et le cœur lui battait, et ses yeux brillaient, en pensant que la France démocratique voulait bien qu'un pauvre prolétaire comme lui eût aussi, à l'égal des patrons millionnaires, sa part dans la fête universelle, et son petit coin dans ce grand Paris qu'il ne connaît pas, mais qu'il rêve de visiter un jour, dans Paris, la cité bénie, source de toute lumière et de toute justice, Jérusalem nouvelle, où l'on défend le faible contre le fort, le bon contre le mauvais.

Et il songeait à tout cela, le brave orfèvre juif, à la France généreuse, à la mère qui lui a donné plus que la vie... Allons donc : « Foutez-lui un grand coup dans le trou de balle, à ce sale Youpin. »

LOUIS DURIEU.





---

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD & C<sup>ie</sup>, 9, rue du Pont. — 602

---



# LA REVUE SOCIALISTE

Fondée en 1885 par Benoît MALON

**Gustave ROUANET**, Directeur  
**RODOLPHE SIMON**, Administrateur Gérant

**ADRIEN VEBER**

*Secrétaire de Rédaction*

**VALÉRY HERMAY**

*Secrétaire d'Administration*

**LA REVUE SOCIALISTE** publie tous les mois :

Une Revue Politique de **Jean JAURÈS**

Une Revue Philosophique et Littéraire d'**EUGÈNE FOURNIÈRE**, député

Une Revue Économique de **GUSTAVE ROUANET**, député

Une Revue du Mouvement Social d'**ADRIEN VEBER**, conseiller municipal de Paris

Et des articles de :

MM. Eugène FOURNIÈRE, A. MILLERAND, Gustave ROUANET, René VIVIANI, Membres de la Chambre des Députés française.

MM. Louis BERTRAND, Hector DENIS, Jules DESTREE, Émile VANDERVELDE, Membres du Parlement belge.

MM. Dr Napoleone COLAJANNI, Enrico FERRI, Gerolamo GATTI, Membres du Parlement Italien.

MM. Paul BROUSSE, Adrien VEBER, Conseillers municipaux de Paris.

MM. Jean AJALBERT, Henri BRISSAC, Paul BUQUET, A. CHABOSEAU, J.-B. CLÉMENT, Dr DELON, Désiré DESCAMPS, Gabriel DEVILLE, Gustave GEFFROY, Victor JACLARD, Jean JAURÈS, Paul LAGARDE, Ch. LETOURNEAU, André LICHTENBERGER, Paul LOUIS, Dr Juliën PIOGER, J.-G. PROD'HOMME, A. REGNARD, Gaston STIEGLER, etc., etc., (France).

— KAUTSKY, THUROW (Allemagne). — HYNDMANN, Jules MAGNY, Tom MANN (Angleterre). — Guillaume De GREEF, LÉO (Belgique). — RIENZI (Hollande). — G. PINARDI (Italie). — MIKHAÏLOWSKI (Russie). — Léon WINIARSKI (Suisse), etc., etc.

*La REVUE SOCIALISTE paraît le 15 de chaque mois en livraisons de 128 pages grand in-8°, et ne publie que de l'inédit. Chaque numéro contient : plusieurs articles de fond sur des sujets philosophiques, politiques et économiques; sur des faits sociaux d'actualité; des nouvelles et des poésies; des exposés du mouvement social en France et à l'Étranger; une Critique régulière des œuvres littéraires, artistiques et dramatiques; des analyses de tous les ouvrages importants.*

## ABONNEMENTS (le montant de l'abonnement est payable d'avance)

FRANCE. . . . . Un an : **18 fr.** Six mois : **9 fr.**

ÉTRANGER (Union postale). . . . . — **20 fr.** — **10 fr.**

Le numéro : **1 fr. 50** pour la FRANCE; **1 fr. 75** pour l'ÉTRANGER

- I. — Le TABLEAU SYNOPTIQUE des principaux articles parus dans la *Revue Socialiste* depuis sa fondation (Janvier 1885) est envoyé *franco* sur demande.
- II. — UN NUMÉRO SPÉCIMEN est envoyé contre **UN FRANC** en timbres ou mandat-poste.
- III. — Les abonnements partent du premier de chaque mois.
- IV. — ON S'ABONNE, sans frais, dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

**PARIS — 78, Passage Choiseul, 78 — PARIS**

**COLLECTIONS** de la *Revue Socialiste* du 1<sup>er</sup> janvier 1885 au 31 décembre 1894

Dix années : **100 francs**. — Une année : **12 francs**. — Un numéro antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 1895 : **1 fr.**

Années 1895, 1896 et 1897 : chaque, **18 fr.** — Le Numéro : **1 fr. 50.**

*Les Lettres et Mandats doivent être adressés au nom de M. RODOLPHE SIMON, Administrateur de la REVUE SOCIALISTE, 78, passage Choiseul, PARIS*

Suresnes. — Imprimerie spéciale de la *Revue Socialiste*, G.-A. RICHARD & C<sup>ie</sup>, 9, rue du Pont